AU FIL DE THIL

PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE DE THIL (AIN).

Dans le présent numéro :

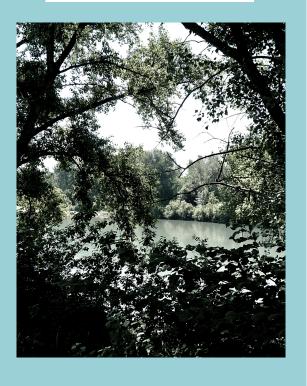
BUDGET

ASSAINISSEMENT

NOS ACTIONS

ENVIRONNEMENT

FOCUS SUR ...





EDITO

PAR VALÉRIE POMMAZ

Chers Thilois,

Un an, que votre équipe municipale a pris ses fonctions dans ce contexte si particulier. Nous n'avons, pour l'instant, connu que la gestion de cette pandémie si terrible.

Nul doute, que la vaccination nous permettra d'endiguer cette épidémie afin que nous puissions retrouver ces moments de convivialité, en famille, entre amis, mais aussi dans notre village,

Il nous faut rester très prudent pour vaincre cette maladie qui a touché bon nombre d'entre nous, ainsi que plusieurs membres de l'équipe municipale.

Ce 3ème numéro d'Au fil de Thil rend compte de la vie de notre commune et de l'action municipale qui se poursuit malgré tout. Finances, assainissement, police municipale, conseil municipal des enfants, sont quelques uns des sujets de ce nouveau magazine.

Dans l'attente de se réunir en plus grand nombre, continuez à nous écrire, nous rencontrer, nous suivre en direct lors du quart d'heure citoyen avant chaque conseil municipal.

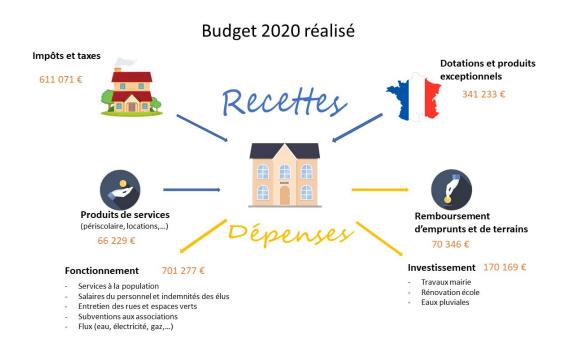
Vos encouragements, vos idées, vos critiques nous aident à construire et améliorer notre action à votre service et rester toujours au plus proche de vous.

Votre maire

BUDGET

Thil, un budget 2020 fortement impacté par la covid et la fin de gestion de l'assainissement

Le budget 2020 a été construit par la précédente équipe municipale qui a engagé des dépenses sur 5 mois avant notre arrivée.



Fonctionnement

Principales évolutions des dépenses de fonctionnement :

- Augmentation des charges de personnel liée à l'absence d'un agent remplacé (la commune en assume toujours la charge mais reçoit une recette en compensation)
- Dépenses liées à la covid : +3 000 € et perte nette de 23 000€ pour le périscolaire
- lère année pleine de financement de la crèche Nido&Co (24 000 € pour 3 berceaux)
- Baisse des indemnités des élus conformément à notre engagement (- 5 000 € sur 8 mois)
- Communication : 1 200 € par numéro de notre magazine par rapport au Thil tempo (grâce à rédaction et mise en page par vos élus, coût final : 400 € pour impression)

L'essentiel des recettes de la commune proviennent de la taxe foncière et de la compensation de la taxe d'habitation (près de 400 000 €) en hausse chaque année du fait de l'augmentation du nombre d'habitants.

Investissement:

Des travaux pour l'école (plus de 25 000 €) et les fenêtres de la mairie (plus de 15 000 €) ont été réalisés. Nous regrettons que l'ancienne équipe municipale n'ait pas fait de démarches pour obtenir des recettes pour ces travaux, ce qui auraient pu réduire la charge financière.

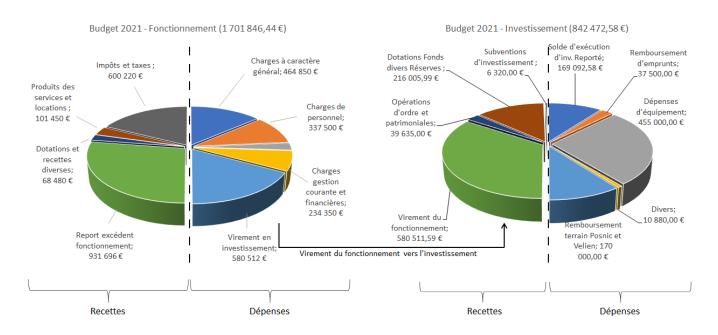
Les recettes d'investissement sont essentiellement issues de la prise en charge par la CCMP, suite à nos négociations, du déficit du budget assainissement clôturé à - 170 000 €. Au vu de la situation financière de la commune, nous n'avons pas souhaité mobiliser l'emprunt envisagé par la précédente équipe dont le taux était de surcroit peu intéressant.

Le budget 2020 est clôturé avec un résultat positif de 64 593,94 € en fonctionnement et 12 136,94 € en investissement. Ce résultat cache néanmoins des écritures comptables à régulariser suite à l'intégration des recettes apportées par la CCMP alors que les dépenses ne seront intégrées que dans le budget 2021.

Un budget 2021 qui doit permettre d'engager les travaux nécessaires pour la commune

Le budget de la commune se caractérise par une faible capacité d'investissement du fait de sa faible capacité à dégager de l'excédent de fonctionnement et par des réserves importantes (plus de 900 000 €) liées notamment au legs reçu en 2019. La commune est faiblement endettée (241 000 €).

Dans le cadre du budget 2021, il n'est pas prévu d'emprunt à ce jour. Les différents investissements seront financés sur les réserves de la commune et par la mobilisation d'aides financières.



Le budget intègre les projets d'investissement suivants :

- Transformation du city-stade (cf. article dédié)
- École : Changement de fenêtres et de portes de l'école (sollicitation de la Région et de l'État à hauteur de 80 % du coût de 90 000 €) et isolation des combles des bâtiments publics (40 % de prise en charge obtenus grâce aux certificats énergie, reste à charge pour la commune 3 000 €);
- Voirie : des travaux sont en cours de chiffrage pour la sécurisation de la rue Neuve (jusqu'à 100 000 €).

En investissement, la commune doit encore financer les opérations foncières de la précédente équipe pour les terrains Posnic et Velien. Ces terrains sont source d'incertitude et de fragilité pour les finances de la commune qui doit les revendre pour la réalisation de logements notamment sociaux. Nous vous présenterons très prochainement les projets qui pourraient être réalisés sur la parcelle Posnic.

Si vous voulez en savoir plus sur le budget de la commune, vous trouverez toutes les informations sur notre site internet : https://www.thil.fr/finances-locales/

En fonctionnement, le budget 2021 prévoit notamment :

- L'arrivée de la police municipale à compter d'avril 2021 pour un coût de 13 000 €/an (cf article dédié);
- L'abattage de nombreux arbres suite à leurs mauvais suivis et entretiens : plus de 20 platanes malades (aide du Département à hauteur de 50 % pour une dépense de 13 000 €) et quelques arbres morts devenus dangereux (cf article dédié);
- La réalisation de nombreux travaux suite à plusieurs contrôles relevant des problèmes de conformité des bâtiments publics ;
- L'entretien des puits perdus qui ont encore débordé récemment ;
- L'embellissement du village avec de nombreuses plantations que vous avez pu commencer à découvrir (cf article dédié);
- Le renouvellement du marché pour la cantine intégrant les nouvelles normes et la volonté de la commune d'augmenter la part du bio (50 % de produits issus directement de l'agriculture et 40 % de bio) qui devrait conduire à une légère hausse du coût des repas ;
- Le lancement d'un marché pour le nettoyage des bâtiments publics.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF: FEU VERT POUR LES TRANCHES 1 ET 2

Raccordement: mode d'emploi

Enfin, après plusieurs années de travaux, le raccordement à l'assainissement collectif dans notre village, pour les tranches 1 et 2 peut se déployer.

Les personnes concernées ont individuellement reçu un dossier leur permettant d'effectuer les démarches auprès de la Communauté de communes (CCMP), qui a pris la compétence assainissement depuis le ler janvier 2020.

Une fois votre demande transmise, l'opérateur Suez prendra contact avec vous pour vérifier votre branchement et autoriser votre raccordement. Vous devrez également vidanger votre fosse septique existante. Vous aurez la possibilité soit de la transformer en réserve d'eau, soit de la combler avec du sable par exemple. Attention, la facture attestant la vidange et/ou le comblement vous sera demandée par les services de notre communauté de communes.

A partir du 19 avril 2021, vous avez 2 ans pour effectuer vos travaux, sur votre partie privative et demander votre raccordement.

Le montant de la PFAC (participation au financement de l'assainissement collectif) est, pour l'année 2021, fixé à 1500€. Cette participation vous sera réclamée après raccordement et sera versée intégralement à la CCMP. Au delà de 2 ans, des frais de branchement supplémentaires, fixés à 500€, vous seront appliqués.

Enfin, si votre installation non collective, avait été déclarée conforme par le SPANC (service de l'assainissement non collectif), vous pouvez bénéficier d'une dérogation allant jusqu'à 10 ans, (date débutant à la réalisation de votre installation) pour votre raccordement. Vous devez, toutefois, vous assurer auprès des services de la CCMP de la date butoir.

Pour toutes informations ou questions, n'hésitez pas à vous rapprocher du service assainissement de la CCMP au 04.78.55.52.18, ou par mail equ-assainissement cc-miribel.fr

Concernant les tranches 3 et 4, nous n'avons pas, à cette heure, de confirmation de date de début de travaux. Nous travaillons avec les services dédiés pour un calendrier prévisionnel que nous vous communiquerons dès qu'il sera porté à notre connaissance.

Remise en état des routes, chemins, trottoirs

L'enrobé de la rue Neuve sera réalisé par le département à partir du mois de juillet prochain.

Pour la rue de l'Eglise, le chemin de la Boisse, ainsi que pour les travaux dans différents endroits de la commune, nous attendons le planning prévisionnel que doit nous communiquer la CCMP.

SÉCURISATION DE LA RUE NEUVE

Nous profitons de la réfection de la rue Neuve par le département pour étudier la possibilité de réaliser des travaux de sécurisation afin de ralentir la circulation sur cette portion de route départementale qui n'en dispose d'aucun.

A l'étude, une écluse, l'élargissement de trottoirs, ainsi que la création de plusieurs places de stationnement afin de permettre une alternance de circulation.

La compétence d'aménagement de travaux de sécurité sur une voie d'intérêt communautaire est une compétence de la communauté de communes. Malheureusement, celle-ci n'a pas souhaité y contribuer, aussi, nous serons contraints d'effectuer ces aménagements prioritaires aux frais de la commune. Les coûts de travaux de voirie étant importants, nous effectuerons les aménagements strictement nécessaires afin garantir une sécurité maximum pour tous.

Dès que nous aurons tous les éléments, nous ne manquerons pas de présenter le projet aux habitants de la rue Neuve mais également à l'ensemble des Thilois.



NOS ACTIONS

POLICE MUNICIPALE

Manon, Adrien, Kevin et Olivier

4 prénoms à retenir, 4 nouveaux venus à Thil, pour assurer notre sécurité, notre protection.

La mairie a conventionné avec la commune de Beynost pour la mise à disposition journalière de leur police municipale. Nous remercions tous ceux qui y ont contribué.

Depuis mi-avril, vous avez ainsi pu les rencontrer vers l'école, dans nos chemins, sur nos routes... Ils agiront ainsi en grande proximité, au plus près des alertes et besoins des Thilois. N'hésitez pas à les interpeller, les contacter pour tout renseignement.

D'ores et déjà, vous pouvez trouver sur notre site internet le formulaire à remplir pour l'Opération Tranquillité Vacances.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune et sommes très fiers de cette collaboration qui commence.

La présence des policiers municipaux est complémentaire avec celle de la gendarmerie qui continue ses patrouilles habituelles sur notre commune.

N° de la police municipale : 09 50 50 89 77 / 06 20 08 31 34



LES SÉNIORS EN FORME

Il tenait à cœur à l'équipe municipale de réaliser une action pour les séniors. Après une rencontre avec la Mutualité Française (organisme privé à but non lucratif) qui œuvre autour de programmes de prévention et promotion de la santé, nous avons voté la mise à disposition de la salle des fêtes dans le cadre du projet « Je me renforce après 60 ans ! ».

Vous avez été 9 à vous inscrire aux 8 séances gratuites proposées, animées par un coach sportif et une diététicienne.

NETTOYAGE DU VILLAGE

Cette lère action souhaitée et organisée par les enfants du CME a donné l'occasion à une soixantaine de thilois de se retrouver le dimanche matin du 28 mars pour effectuer un nettoyage du village!

Un accueil était prévu à la salle des fêtes avec collation d'encouragement (café, viennoiseries...) dans le respect des règles sanitaires!

Des petits groupes ont été constitués pour se répartir les différentes zones du village, chacun muni de sacs poubelles de 100 L, de gants, ...

A la mi-journée, pas moins d'une quinzaine de sacs, nous offraient de drôles de trouvailles : outre les déchets « classiques » (canettes, papiers, masques, bouteilles....), une chaise, un vieux chaudron, une poêle, entre autres.....!

La dernière séance du CME a eu lieu le samedi 29 mai. Au programme, élaboration de la Fresque du climat avec l'Association Côtière en Transition!





ENVIRONNEMENT

FLEURISSEMENT DU VILLAGE ET BIODIVERSITÉ

Peut-être l'avez-vous constaté ? Nous avons entrepris d'embellir notre village en replantant certains massifs de plantes vivaces ponctuées d'annuelles. Nos agents, Hervé et Laurent, ont ainsi habillé le mur du cimetière, le massif à l'entrée du parking et les massifs du parvis de la mairie. Il faudra attendre quelques années pour que les plantes prennent toute leur ampleur et nous enchantent en toute saison.

Mais, ce n'est pas tout! Sur les abords des parkings de la mairie et du cimetière, un mélange de graines pour prairie fleurie a été semé. Nous espérons ainsi égayer ces lieux et attirer papillons et abeilles.

Afin de préserver la biodiversité, une expérimentation de fauche raisonnée de certains chemins et routes est lancée. Ainsi, la route de Beynost et le chemin de la fromagère ont été fauchés une fois au mois d'avril/mai puis le seront fin juillet afin de permettre aux plantes indigènes de pousser et de se ressemer, à la faune d'être préservée mais également pour lutter contre l'ambroisie. Il vous est tout à fait possible, si le cœur vous en dit, de semer des graines de coquelicot, de prairies fleuries ou de plantes basses pour égayer ces deux voies ! Retrouvez une recette de "bombe à graines" sur notre page Facebook ou sur le site de la mairie.



THILOIS, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

Notre démarche de fleurissement, de préservation de la biodiversité, nous souhaitons la partager avec vous et que vous y preniez part avec:

• L'opération « Fleurissons nos trottoirs et pieds d'arbres » :

Nous constatons régulièrement au bord de nos trottoirs l'installation de plantes dites « mauvaises herbes ». Depuis 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite. Il faut donc se réapproprier la présence de ces semis spontanés. Pourquoi ne pas semer dans les interstices de nos trottoirs les plus larges (largeur minimum 1,2m) et nos pieds d'arbres des fleurs ?

- La création d'un comité consultatif, citoyen, du fleurissement de notre village afin de participer :
 - à la réflexion sur la végétalisation, le fleurissement du village avec nous
 - à la plantation, au fleurissement de notre village
 - à la mise en place d'animations autour du fleurissement et de la biodiversité

Vous êtes intéressé par l'une de ces opérations ? Contactez-nous par mail à mairie.thilethil.fr avant le 25 juin 2021.

ENCORE DES COUPES

Après les platanes du quai des amours, nous avons été contraints de couper des peupliers, mal entretenus, rongés par un champignon, en fin de vie, qui menaçaient de tomber sur le chemin de halage, le stade et les Notre champs. équipe l'impact soucieuse de environnemental de ces abattages, a voulu donner une seconde vie à ces arbres. C'est ainsi que des morceaux de troncs ont été sauvegardés pour créer des bancs et les branches ont été broyées afin de produire du paillis pour les massifs de la commune.

Les bancs ont été placés au stade, sur le quai des amours et sont très appréciés des promeneurs. Il n'est pas rare de voir des jeunes et moins jeunes se reposer, profiter du cadre et lire sur ces bancs.

ÉCO-PÂTURAGE

Ce printemps, de drôles de Thilois à quatre pattes, ont aidé nos agents à entretenir nos espaces verts. Vous avez ainsi pu voir des chevaux derrière l'école, au stade et maintenant sur le quai des amours donnant à cet espace un air bucolique. Mais pourquoi l'éco pâturage? Cette pratique permet :

- La préservation de la biodiversité
- La lutte contre les espèces invasives
- La suppression des produits chimiques
- La diminution des coûts de gestion : personnel, machines, ...
- La réduction des nuisances sonores
- La réduction des déchets verts
 Mais crée également du lien social.



CITY PARK ET STADE

Depuis début avril, le revêtement synthétique du city stade est tout neuf ! Le coût de cette rénovation s'élève à 15 503 € TTC subventionnée par le département à hauteur de 30% et par l'Etat à hauteur de 20%. Les jeunes Thilois ont enfin une structure où s'amuser en toute sécurité!.

La rénovation du city stade n'est qu'un début! Elle est le point de départ d'un projet global visant à la réhabilitation du stade qui n'est plus utilisé et dangereux. Afin que tous les Thilois, petits et grands, puissent s'approprier ce lieu, nous étudions la création de zones de promenade, sportive, détente, ... le tout dans un "parc" arboré, ponctué de prairies fleuries.

Nous reviendrons vers vous pour vous présenter ce beau projet et recueillir vos avis.

FOCUS SUR ... LE CROSSFIT MANAKAHA

Lors de l'ouverture de leur salle de sport en mars 2020,

Caroline et Alan étaient loin de se douter que leur début de parcours allait être conditionné par ce virus qui a bouleversé notre quotidien depuis des mois. Associés et en couple dans la vie privée, Caroline et Alan ont pu bénéficier de l'aide précieuse de l'IPAC* pour monter leur projet.



Originaire de la Côtière, Caroline a toujours été attirée par des sports variés depuis l'enfance. Son parcours professionnel est loin du sport mais la préoccupation du bien-être de chacun en est le centre. Quant à Alan, gestionnaire de patrimoine, il a toujours été très sportif en tant qu'animateur ou athlète.

Installée dans la zone Actinove, la salle de sport propose un nouveau concept : le Crossfit. Il s'agit d'un sport adaptable à tous, complet et diversifié qui consiste à réaliser des mouvements fonctionnels variés, à haute intensité. Cette salle est basée sur l'esprit communautaire, chacun doit s'y sentir bien. Une équipe de coachs dynamiques, tous diplômés dans l'encadrement et dans la spécificité Crossfit appliquent la même ligne directive : le sport santé.

Manakaha vient d'une contraction de 2 mots en Maori : Mana et Kaha qui veulent dire super puissance, en référence à la fourmi qui a la capacité de porter entre 10 et 50 fois son propre poids.

"Nous avons choisi ce symbole car la fourmi a un instinct très proche de ce que l'on veut mettre en avant: l'entraide de la communauté, ce qui est une valeur essentielle pour nous."

*IPAC: Initiative Plaine de l'Ain Côtière appartient à un réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises.

LA BIBLIOTHÈQUE

UN NOUVEAU RESEAU AU SERVICE DE LA LECTURE

A partir du 8 juin 2021, les bibliothèques de la CCMP, Beynost, Miribel, Neyron, Saint Maurice de Beynost, Thil, Tramoyes, se regroupent en un réseau de lecture mis en place à l'initiative de la CCMP.

Les habitants de Thil comme tous ceux de la CCMP, pourront ainsi avoir accès aux livres, revues, documents des 6 bibliothèques du secteur de la CCMP tant physiquement en se rendant dans les bibliothèques, que via un nouveau portail www.bibliotheques-ccmp.fr

A partir du 8 juin prochain, vous pourrez donc :

- consulter les documents de toutes les bibliothèques du secteur,
- réserver un document en ligne, prolonger un prêt, consulter les dernières nouveautés,
- Retirer et déposer vos livres dans n'importe quelle bibliothèque.

Votre inscription, vous donne droit à une carte unique sur l'ensemble du réseau et un compte personnel sur le portail.

La carte est nominative et comporte votre numéro de lecteur. Elle vous donne accès à toutes les bibliothèques et tous les documents du réseau.

L'inscription est à renouveler chaque année.

Tarifs:

• Adultes : 15€/an

• Enfants -18 ans : gratuit

• Etudiants -26 ans : gratuit

 Bénéficiaires de minima sociaux : gratuit

Nous vous espérons nombreux à venir profiter de cette nouvelle opportunité.



BIENVENUE À SANDRA BELLIER

Notre secrétaire générale, Sandrine Frederickx, a quitté notre commune le 30 avril. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

Nous souhaitons donc la bienvenue à notre nouvelle secrétaire générale de mairie, Sandra Bellier, qui aura la charge de la bonne gestion administrative de la commune.



HOMMAGE À AUGUSTE CHAMBON

Il était sans nul doute une figure de ce village, pour les anciens, c'était Gus ou Tonin.

Une bien triste nouvelle en ce 26 avril 2021, Auguste est parti se promener sur d'autres chemins que ceux de notre commune. Comment ne pas se souvenir de celui qui fut pendant 26 années (2.11.72 au 12.9.98) le cantonnier de notre commune. Très dévoué, consciencieux, très sérieux, soucieux de l'interêt général, aimé de la population, sont quelques unes des annotations portées dans son dossier professionnel par les différents maires (M. Decot, M. Girma, M. Viénot) qui se sont succédés pendant toutes ces années.

Nous l'avons tous vu, salué, toujours une salopette bleue, toujours un béret, ou son chapeau de paille, mais aussi, toujours un bon mot, une anedocte, une histoire drôle pour nous faire rire.

Nous ne saurons jamais combien de kilomètres il aura parcouru à Thil, comme cantonnier avec sa brouette et son matériel car Gus n'a jamais eu son permis de conduire et tout son travail s'effectuait à pied.

Mais aussi, depuis sa retraite en 1998, combien de kilomètres parcourus lors de ses promenades journalières, dans ce village qu'il connaissait mieux que personne.

Nous ne vous oublierons pas M. Chambon, vous avez marqué l'histoire de ce village, contribué à son embellissement, nous vous en sommes reconnaissants.



Merci Gus!

INFOS PRATIQUES

Ouverture au public de la mairie

Lundi, mardi et mercredi : 8h30 - 12h

Jeudi : 13h30 - 18h Vendredi : 13h30 - 17h Samedi : sur rendez-vous

Prise de rendez-vous avec vos élus

Par téléphone au 04 78 06 19 90 Par e-mail : mairie.thilethil.fr Merci de préciser l'objet de votre demande.

Informations administratives, urbanisme, scolaires/périscolaires
Sur le site de la mairie : www.thil.fr

Inscriptions fil info et alerte inondation: www.thil.fr

Police municipale

09 50 50 89 77 / 06 20 08 31 34

PERMANENCES

Permanence des avocats

En mairie de Miribel, le 3ème mercredi du mois de 9h à 12h (hors vacances scolaires)

Centre d'information sur le droit des femmes et de la famille

Permanence à Miribel au Point Accueil Solidarité - 1820 Grande Rue le 3ème mardi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous.

DATE À RETENIR





Flaticon

Impression: Pixel Chrome 01800 Meximieux



